

BASSIN D'ORAGES DES SEPT CHEMINS À ORLIÉNAS

Réunion publique du 25 Janvier 2024



PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

MAÎTRE D'OUVRAGE



PARTENAIRE



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



MAÎTRE D'ŒUVRE



ENTREPRISES DE TRAVAUX

CONSTRUCTION DU BASSIN D'ORAGE



RÉHABILITATION DES RÉSEAUX

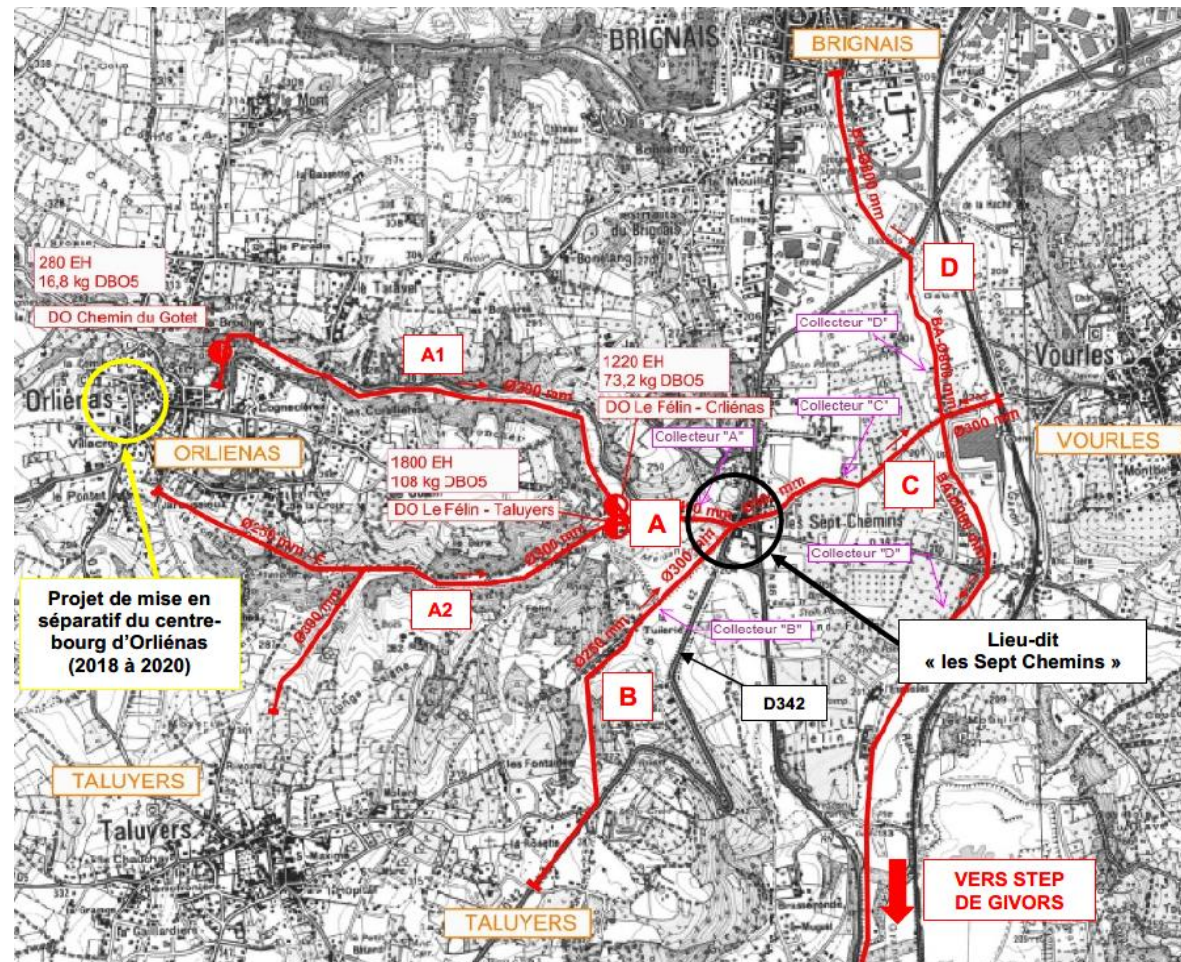


RAPPEL DU CONTEXTE

- Historique du projet
 - 2017 : Finalisation du schéma directeur d'assainissement et programme de travaux associés
 - 2020 : Etude de faisabilité du bassin d'orage
 - 2022 : Lancement du marché de maîtrise d'œuvre
- Objectifs :
 - Résolution de problèmes de débordements route de la Tuilerie
 - Mise en conformité du système d'assainissement



Point de débordement – chemin de la Tuilerie



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Coût des travaux

525 K€ pour les réseaux

1,66 M€ pour le bassin

Lot 1 : bassin d'orage :

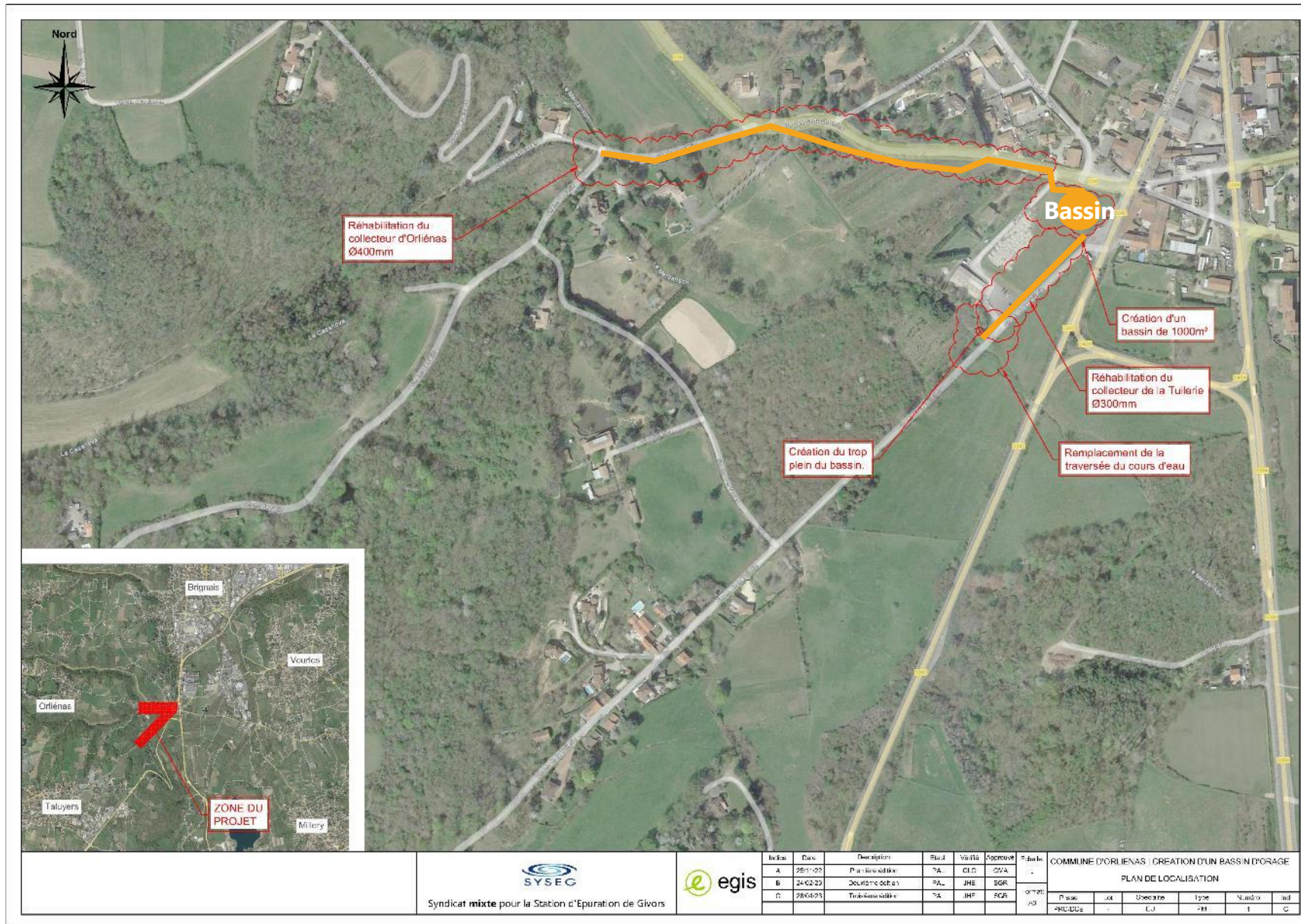
- Construction d'un bassin d'orage enterré de 1000 m³ :
 - Stockage, par temps de pluie, du surplus d'eaux usées ne pouvant être acheminées par les réseaux puis restitution progressive aux réseaux d'assainissement après diminution des débits
 - Aménagement de deux chambres d'alimentation sur les deux antennes de réseaux
 - Mise en œuvre d'un dégrilleur (macrodéchets), d'un piège à cailloux et d'une désodorisation

Lot 2 : réseaux :

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement :
 - Chemisage du collecteur chemin de la Tuilerie (aucune tranchée)
 - Remplacement du collecteur route des Sept Chemins (en domaine privé) : pose d'un nouveau collecteur en PRV Ø450 mm en parallèle de l'existant
- Réhabilitation des déversoirs d'orage des Félines

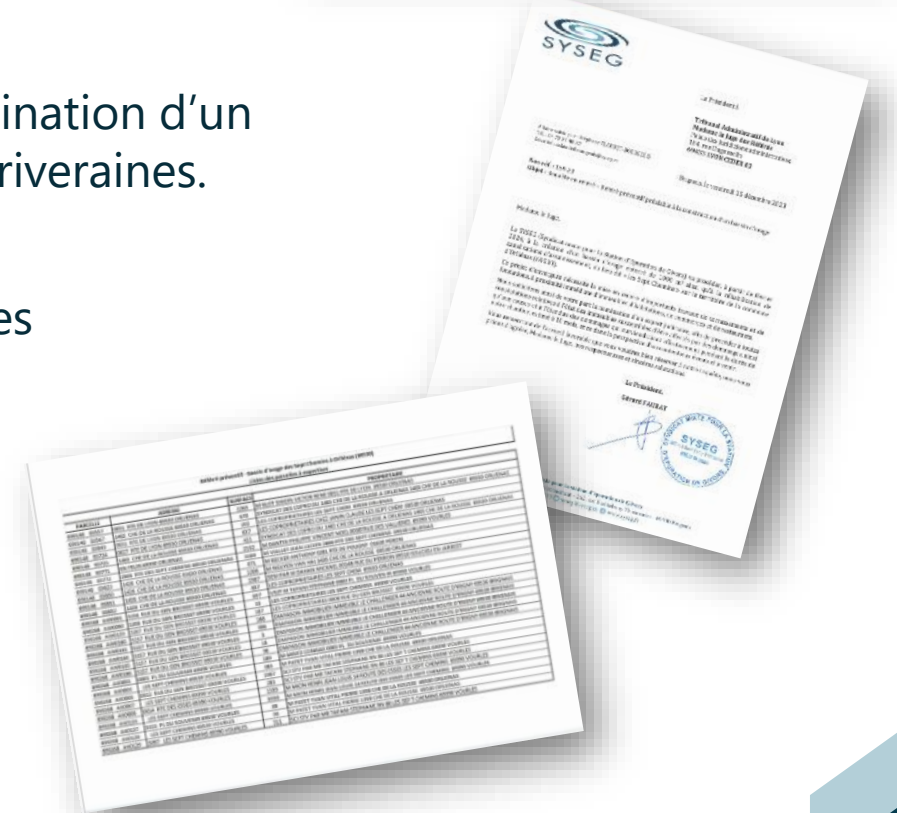
DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Plan des travaux



REFERE PREVENTIF AVANT TRAVAUX

- Principe du référé préventif : le Maître d'ouvrage fait constater, par un **expert judiciaire**, l'état des immeubles voisins des travaux avant leur commencement effectif (procédure non obligatoire) : expertise préventive contradictoire visant à prévenir tout litige ultérieur.
- 15/12/2023 : Saisie du Tribunal Administratif de Lyon pour la nomination d'un expert judiciaire et la réalisation de l'état des lieux des propriétés riveraines.
- 19/12/2023 : Communication des parcelles et des coordonnées des propriétaires au Greffe du Tribunal Administratif.
- Début 2024 : réalisation des diagnostics des bâtiments riverains.



CALENDRIER DES TRAVAUX

Travaux de réhabilitation des réseaux :

- Démarrage le **19/02/2024**
- Travaux sur l'antenne d'Orliénas du **19/02 au 15/05/2024**
- Travaux sur l'antenne de la Tuilerie du **15/05 au 31/07/2024**

Travaux de construction du bassin d'orages :

- Démarrage le **04/03/2024**
- Fin prévue en fin d'année 2024

IMPACTS SUR LA CIRCULATION – ANTENNE ORLIÉNAS

1^{ère} phase

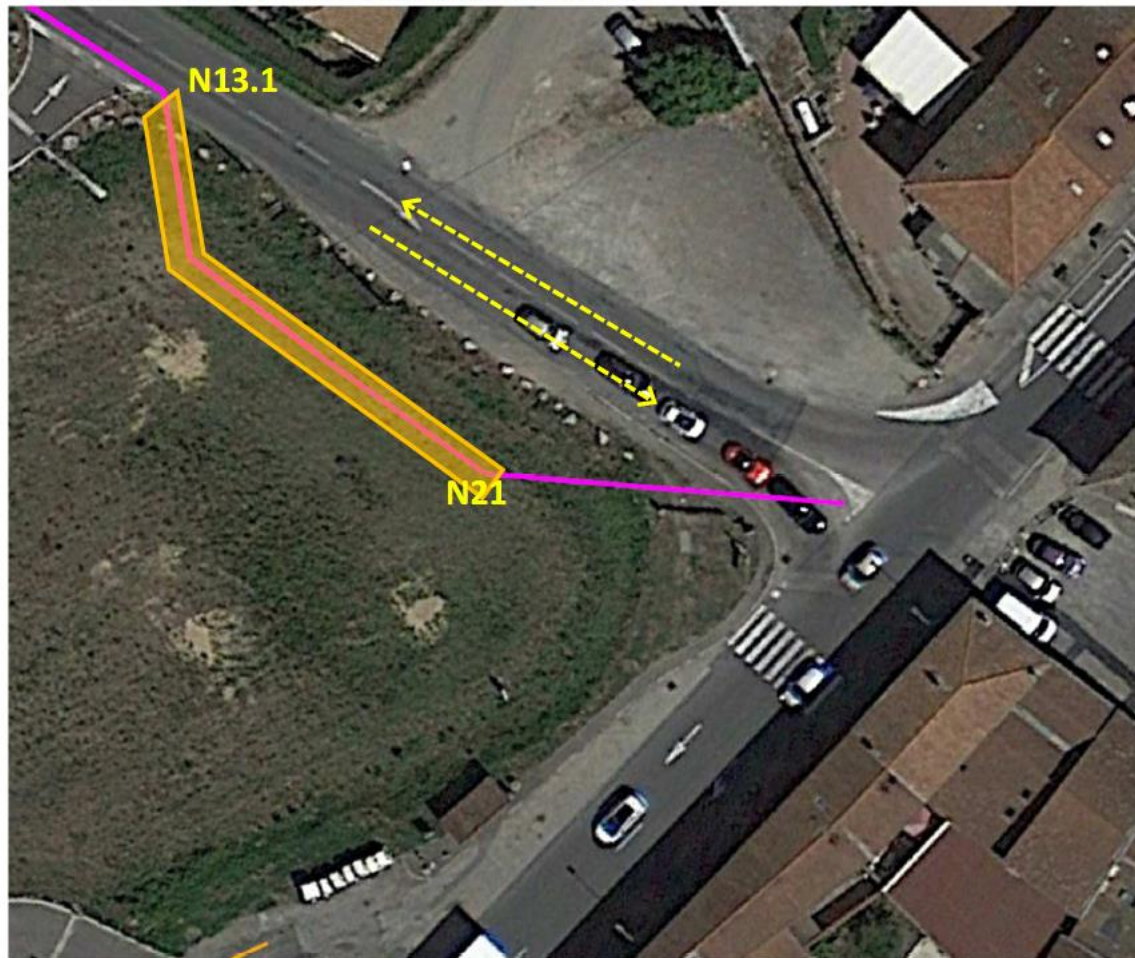
- Travaux dans les parcelles communales
- Pas d'impact sur la circulation de la D36

PHASE 2.1

Durée : 5 jours – A partir du 19 février 2024

N21 > N13.1

PRINCIPE DE CIRCULATION : Circulation en double sens






Phase en cours :



Principales tâches à réaliser :

- Dépose du balisage et maintien de la circulation en double sens
- Décapage de terre végétale
- Pose de 20 ml de canalisation Ø400 à environ 3,30m de profondeur entre N21 et N14-1
- Pose de 25 ml de canalisation Ø450 entre N14-1 et N13-1
- Remise en œuvre de terre végétale

Légende :

-  Circulation des véhicules et vélos
-  Emprise travaux
-  Barrières

IMPACTS SUR LA CIRCULATION

2ème phase

- Travaux sous D36 : mise en place d'un alternat

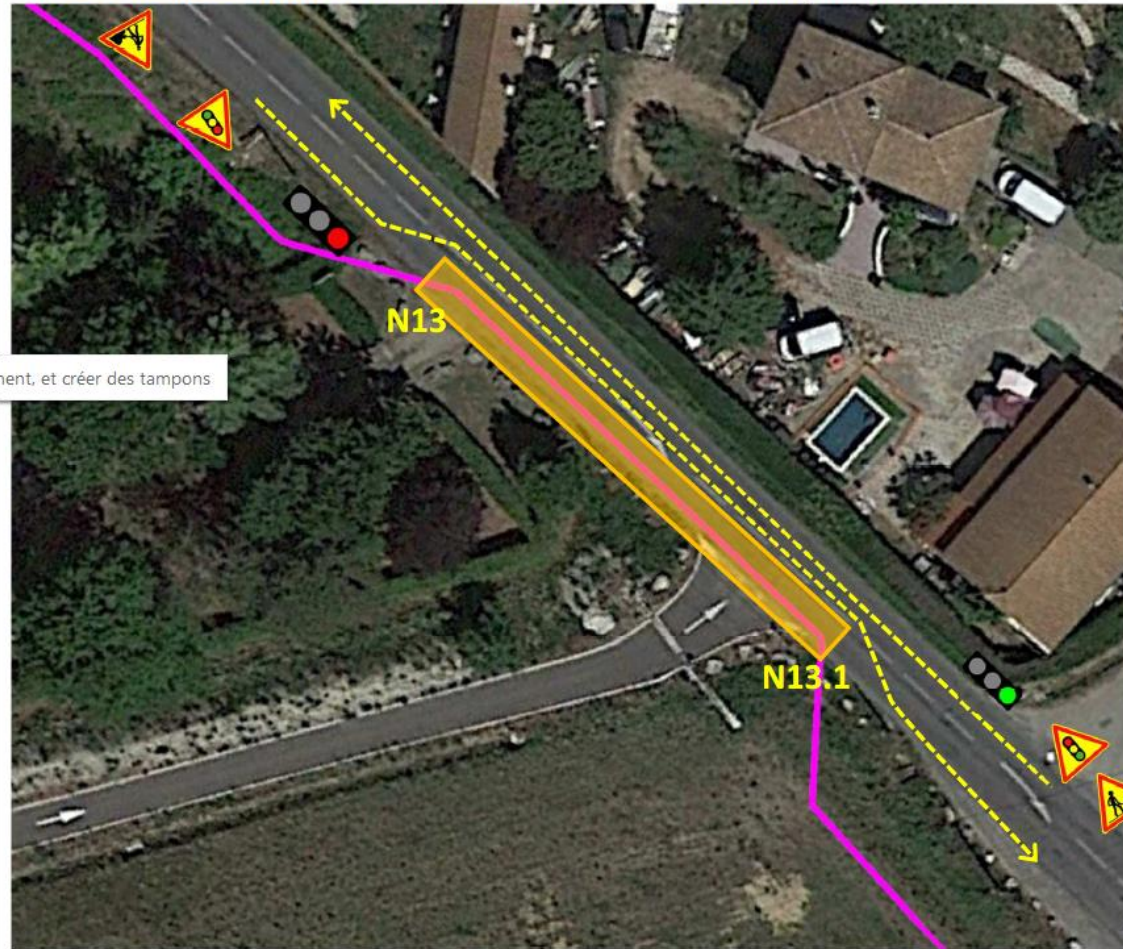


PHASE 2.2

Durée : 5 jours à partir du 26 février 2024

N13.1 > N13

PRINCIPE DE CIRCULATION : Circulation en double sens avec alternat par feux tricolores



Phase en cours :



Principales tâches à réaliser :

- Mise en place du balisage et des feux tricolores pour maintien de la circulation en double sens
- Pose de 34 ml de canalisation Ø450 à environ 3,90m de profondeur sous RD
- Réfection de chaussée provisoire
- La signalisation par feux tricolores sera conforme au guide du CEREMA ed 2000

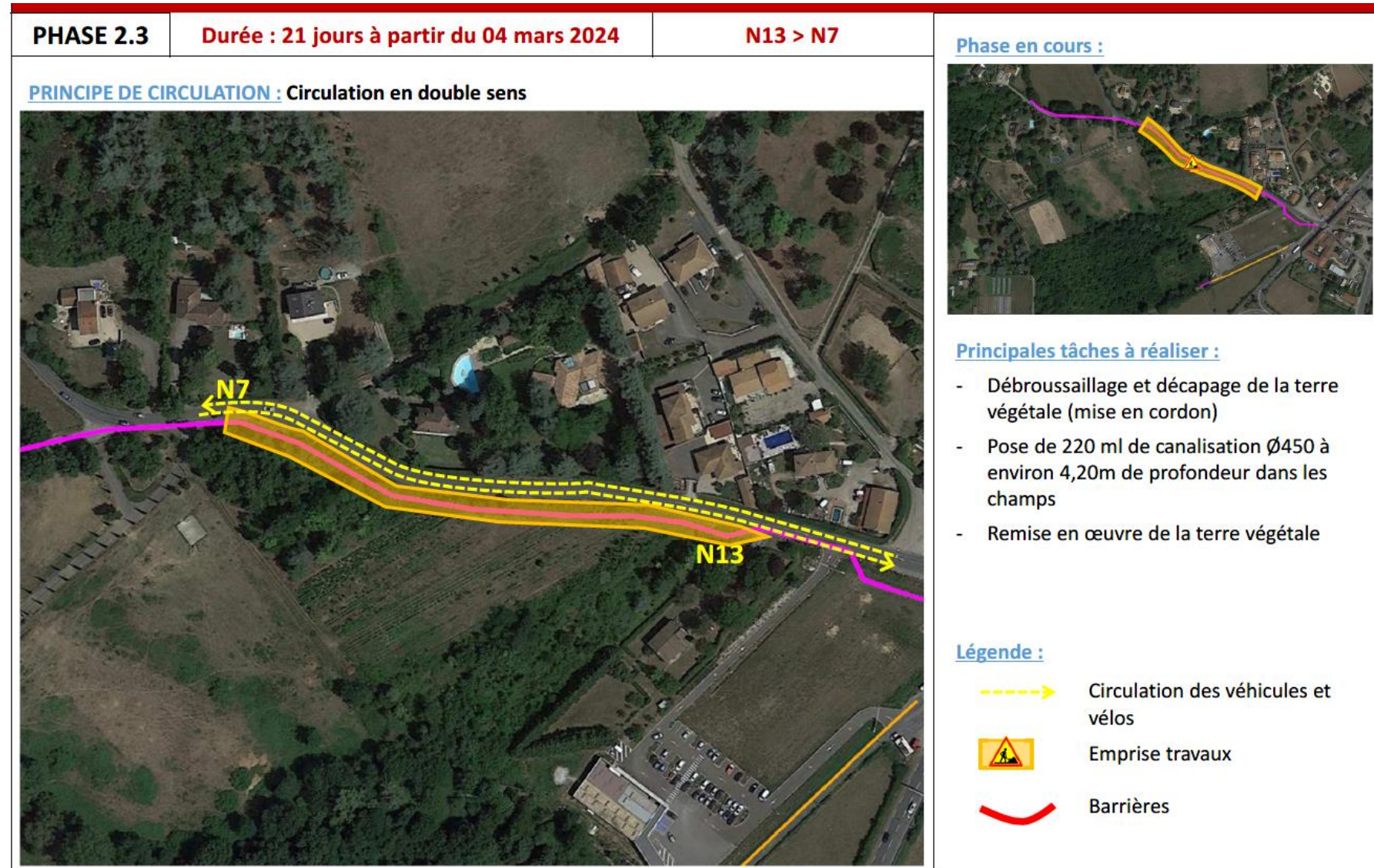
Légende :

- > Circulation des véhicules et vélos
- ▲ Emprise travaux
- ~ Barrières

IMPACTS SUR LA CIRCULATION

3^{ème} phase

- Travaux dans des parcelles privées
- Pas d'impact sur la circulation de la D36



IMPACTS SUR LA CIRCULATION

4^{ème} phase

- Travaux sous D36 : mise en place d'un alternat



- Route de Félin fermée à la circulation



PHASE 2.4	Durée : 6 jours à partir du 02 Avril 2024	N7 > N5
------------------	--	-------------------

PRINCIPE DE CIRCULATION : Circulation en double sens avec alternat par feux tricolores

Mise en place d'une route barrée sur la route du Félin

Phase en cours :

Principales tâches à réaliser :

- Mise en place du balisage et des feux tricolores pour maintien de la circulation en double sens
- Pose de 54 ml de canalisation Ø450 à environ 4,15m de profondeur sous RD
- Réfection de chaussée provisoire
- La signalisation par feux tricolores sera conforme au guide du CEREMA ed 2000

Légende :

- > Circulation des véhicules et vélos
- ▲ Emprise travaux
- ~ Barrières

IMPACTS SUR LA CIRCULATION

5^{ème} phase

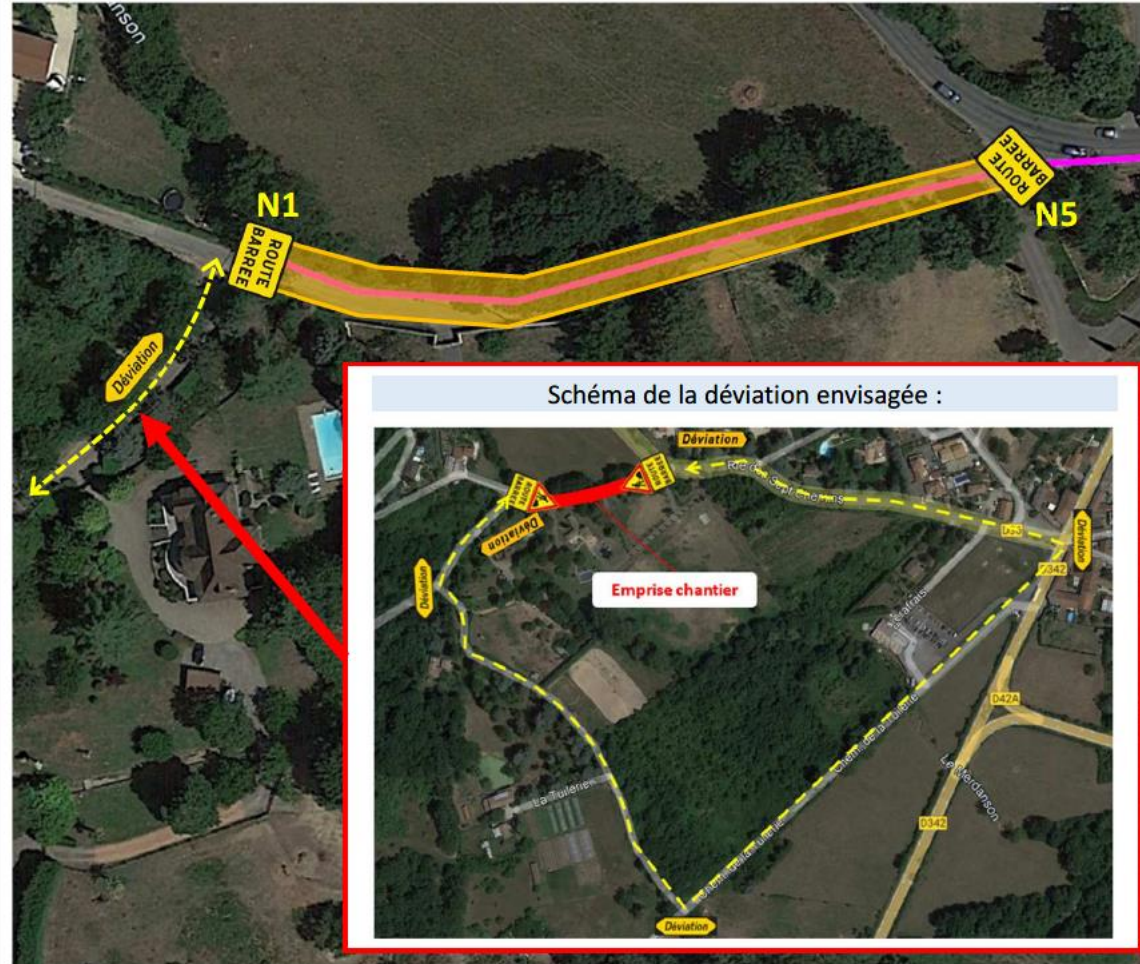
- Travaux sous chemin de Félin : route barrée
- Mise en place d'une déviation

PHASE 2.5

Durée : 16 jours à partir du 10 avril 2024

N5 > N1

PRINCIPE DE CIRCULATION : Route barrée avec mise en place d'une déviation



Phase en cours :



Principales tâches à réaliser :

- Mise en place du balisage et de la signalisation pour la déviation
- Pose de 135 ml de canalisation Ø450 à environ 2,45m de profondeur sous le chemin de Félin
- Pose de 15 ml de canalisation en encorbellement
- Reprise du Déversoir d'Orage de Félin
- Réfection de chaussée provisoire

Légende :

- Circulation des véhicules et vélos
- ▲ Emprise travaux
- ⤵ Barrières

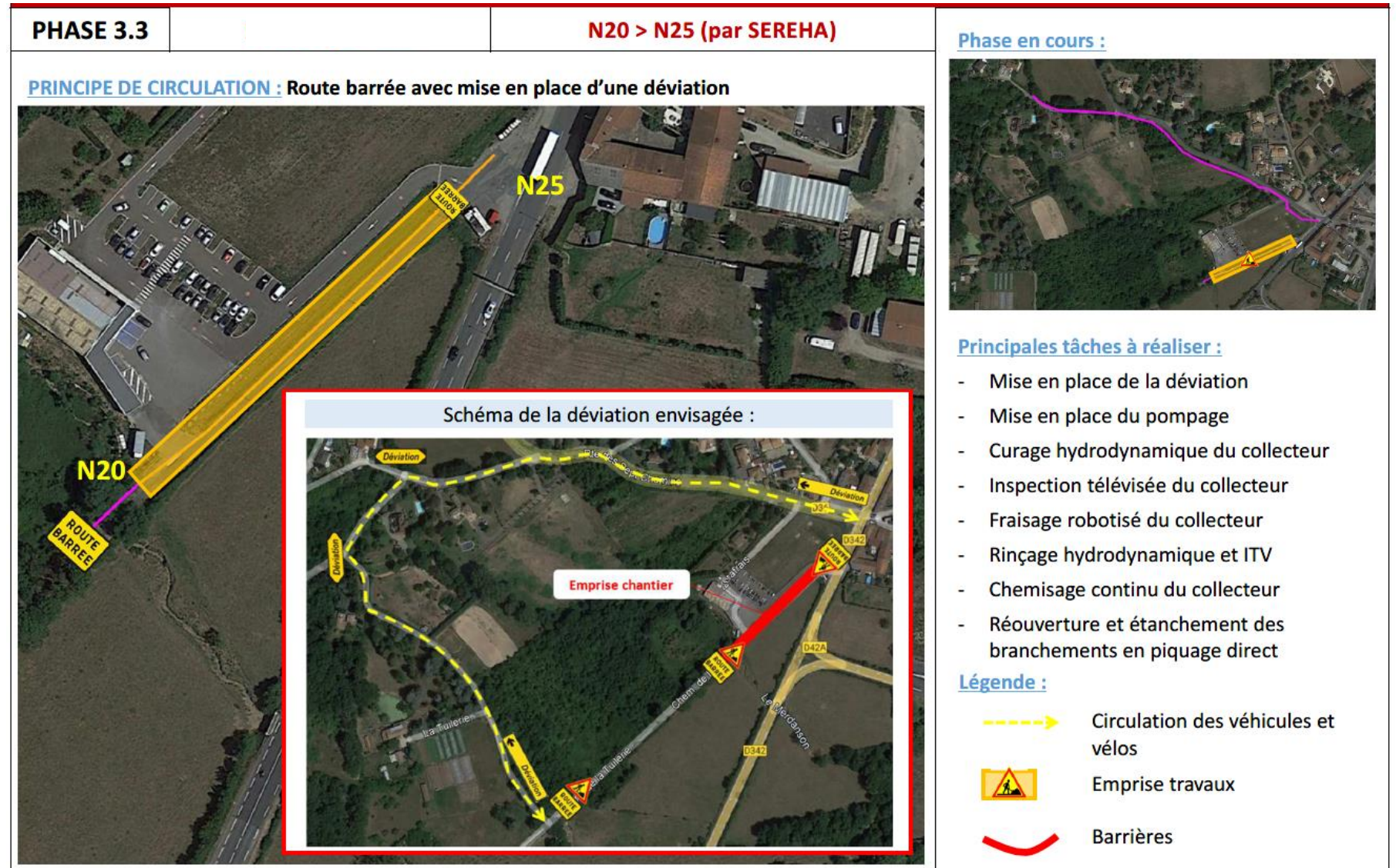
IMPACTS SUR LA CIRCULATION – ANTENNE TUILERIE

5^{ème} phase

- Route barrée
- Mise en place d'une déviation

**ROUTE
BARRÉE**

Déviation



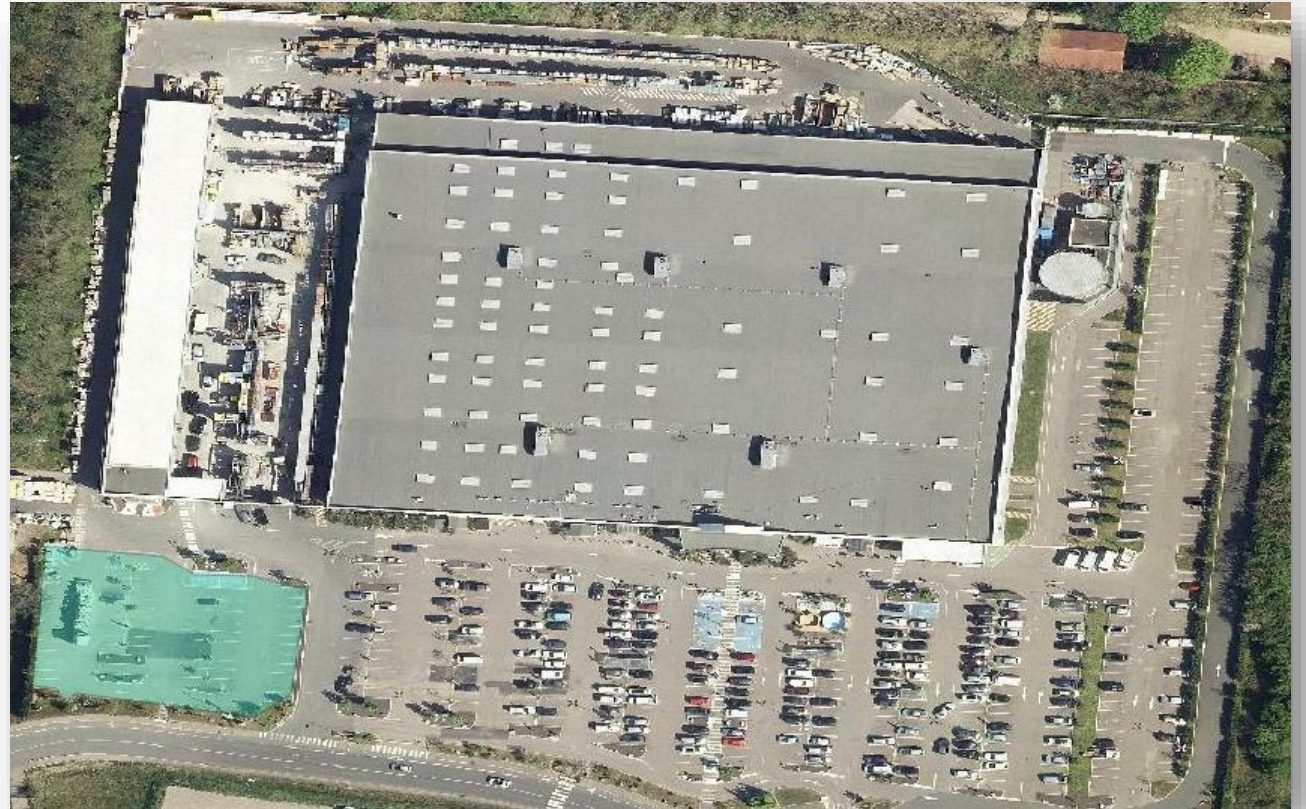
IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT

- Les places de stationnement privées situées dans l'îlot central des Sept Chemins ne peuvent pas être utilisées en substitution des places supprimées. Ces places sont réservées et attirées à la clientèle des commerces.
- Le parking du Verger des Sept Chemins est réservé uniquement à la clientèle du Verger.
- Le parking du restaurant Sun 7 Chemins est réservé à sa clientèle



IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT

- Solution de remplacement : Leroy Merlin autorise le stationnement des véhicules sur le parking situé en face de la cour des matériaux, **à partir de juin 2024** (impossibilité technique sur avril et mai).
- Concernant les autres acteurs économiques possédant un parking, nous n'avons pas obtenu d'autorisation de stationner sur leurs parkings.



IMPACTS SUR LA COLLECTE DES DECHETS

- Aucune modification des points d'apport volontaire (PAV) situés chemin de la Tuilerie
- Lors des travaux de chemisage de l'antenne de la Tuilerie : voir modalité de collecte des déchets ménagers (SITOM) ?



CONTACTS



Christophe DOMENGET

06 50 81 21 44



Justine HENRIOT

06 43 32 41 19



Sylvain NAVARO

06 47 44 96 00



Sébastien CHAVANT

06 73 98 08 57